

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°CP2022- 10/4/15 DOSSIER N°5390	FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON NIVEAU
--------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST SPORTS
LOISIRS DE NATURE ET TOURISME*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
Vu la délibération N°05/5/25 du Conseil Général du 12 décembre 2005 relative à la modification du règlement du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau ;
Vu la délibération N°12/3/18 du Conseil Départemental du 16 décembre 2016,
Vu la délibération N°04/4/19 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 22 avril 2022,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2022-10/4/15 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'attribuer, au titre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau, une aide

Publié sur le site www.creuse.fr le 9 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 023-222309627-20221102-CP2022293-DE

de 3 000 € à Monsieur Paul PETIT (sports automobiles – compétitions internationales), pour l'année 2022 ;

- autorise la Présidente du Conseil départemental à signer la convention à intervenir avec le bénéficiaire établie selon le modèle « type » adopté par délibération n° 10/2/1 de la Commission permanente du 12 octobre 2012 ;

- dit que la somme nécessaire sera imputée sur le Budget départemental, chapitre 933.2, article 657435.

Mme Isabelle PENICAUD s'est abstenue

Adopté : 29 pour - 0 contre - 1 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET